

Procès-verbal de chantier du lundi 15 Avril 2013

n° 28

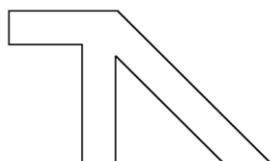
PROCHAIN RENDEZ-VOUS LE

LUNDI 22 AVRIL 2013 À 14H00

Légendes : P = présent / R = retard / A = absent / E = excusé (exemple : R3 = 3 retards)

intervenants	responsables	téléphone	fax	présent	pénalité	convoqué
<b>Maîtrise d'Ouvrage</b>	<b>CONSEIL GENERAL DES ARDENNES</b> hôtel du département 08011 charleville-mézières mail : <a href="mailto:sabrina.devaux@cg08.fr">sabrina.devaux@cg08.fr</a>	Francis LAFFORET Christian LEROY Sabrina DEVAUX	03 24 59 60 49	03 24 59 60 25		
	<b>SIVU Canton d'Attigny</b> 1, place charlemagne – 08130 attigny mail : <a href="mailto:mairie-d-attigny@wanadoo.fr">mairie-d-attigny@wanadoo.fr</a>	Noël BOURGEOIS Remi POSTEAUX M. SCHMINKE	03 24 71 20 68	03 24 71 94 00		
<b>Maîtrise d'Oeuvre</b>	<b>JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES</b> 219, boulevard charles arnould – 51100 reims mail : <a href="mailto:architectes@jeanphilippe-thomas.com">architectes@jeanphilippe-thomas.com</a>	Jean-Philippe THOMAS Jean-Louis LECLERCQ	03 26 404 405	03 26 402 401		
<b>Architecte associé</b>	<b>ANSELME PASCUAL</b> 2, rue de condé – 08400 vouziers mail : <a href="mailto:anselme.pascual@wanadoo.fr">anselme.pascual@wanadoo.fr</a>	Anselme PASCUAL	03 24 71 72 02	03 24 71 76 00		
<b>Bureau d'études TCE</b>	<b>EGIS Grand Est</b> 12, rue clément ader – BP 147 51685 reims cedex 2 mail : <a href="mailto:fabrice.haroux@egis.fr">fabrice.haroux@egis.fr</a>	Denis HEILLI Fabrice HARAUX M. BAECHLER M. CLAIS	03 26 46 69 00	03 26 97 81 85	P	
<b>Bureau d'études HQE</b>	<b>TERAO</b> 21, rue du paradis 75010 paris mail : <a href="mailto:bcastelli@terao.fr">bcastelli@terao.fr</a>	Bianca CASTELLI	01 42 46 06 63	01 42 46 01 20		
<b>Bureau d'études Paysagistes</b>	<b>TERRITOIRES</b> 22, rue mégevand – 25000 besançon mail : <a href="mailto:info@territoirespaysagistes.com">info@territoirespaysagistes.com</a>	Etienne VOIRIOT	03 81 82 06 66	03 81 82 08 09		
<b>Bureau d'études Acoustique</b>	<b>ECHOLOGOS</b> 16, rue du général de gaulle 51400 – livry-louvercy mail : <a href="mailto:reims@echologos.com">reims@echologos.com</a>	Dominique NOEL	03 26 66 12 58			
<b>Bureau d'études Restauration</b>	<b>MCI THERMIQUES</b> parc d'affaires reims champigny – bâtiment C Allée jean-marie amelin – 51370 champigny mail : <a href="mailto:info@mci-thermiques.com">info@mci-thermiques.com</a>	Christophe BALLAND	03 26 49 03 23	03 26 49 03 65		
<b>OPC</b>	<b>TCA</b> 1 bis, rue maurice hollande – zone farman bâtiment D – 1 <sup>er</sup> étage – 51100 reims mail : <a href="mailto:tcaing@wanadoo.fr">tcaing@wanadoo.fr</a>	Thierry LAPOINTE Jérôme HANNION	03 26 82 16 16	03 26 82 79 11	P	
<b>Bureau de contrôle</b>	<b>APAVE</b> 5, rue clément ader – bp 132 – 51685 reims cedex 2 mail : <a href="mailto:kevin.pillant@apave.com">kevin.pillant@apave.com</a>	Kevin PILLANT	03 26 84 38 00	03 26 84 38 26	P	
<b>Coordinateur SPS</b>	<b>APAVE</b> 5, rue clément ader – bp 132 – 51685 reims cedex 2 mail : <a href="mailto:eric.benoit@apave.com">eric.benoit@apave.com</a>	Eric BENOIT	03 26 84 38 00	03 26 84 38 26		
<b>Bureau d'études sols et Fondation</b>	<b>GEOTEC</b> 26, rue du capitaine madon – zac croix blandin 51100 reims mail : <a href="mailto:agence-reims@geotec-sa.com">agence-reims@geotec-sa.com</a>	Delphine PICAULT M. CICALIANI	03 26 03 09 30	03 26 04 35 26		
<b>CSSI</b>	<b>EGIS</b> 97, Rue Haroun Tazieff – 54320 maxeville	M. BAECHLEM	03 83 93 73 02 06 73 07 66 88			

entreprises	responsables	téléphone	fax	présent	pénalité	convoqué
<b>01 vrd / terrassement</b>	<b>EUROVIA</b> zi de glaire – bp 50334 - 08203 sedan cedex mail : <a href="mailto:eric.robert@eurovia.com">eric.robert@eurovia.com</a> <a href="mailto:mario.messina@eurovia.com">mario.messina@eurovia.com</a>	Eric ROBERT Mario MESSINA Paolo ATTINA	06 14 66 93 42 06 21 19 30 48	03 24 29 46 56	E	C
	<b>URANO</b> mail : <a href="mailto:patrice.paquot@urano.fr">patrice.paquot@urano.fr</a> <a href="mailto:sabine.lhuillier@urano.fr">sabine.lhuillier@urano.fr</a>	Patrice PAQUOT M. PLIER	06 23 01 95 05		AE	C
<b>02 gros-œuvre</b>	<b>EIFFAGE CONSTRUCTION</b> 19, rue clément ader – cs 90002 51685 reims cedex 2 mail : <a href="mailto:nicolas.lazzaroni@eiffage.com">nicolas.lazzaroni@eiffage.com</a> <a href="mailto:mokhtare.benyahia@eiffage.com">mokhtare.benyahia@eiffage.com</a>	Nicolas LAZZARONI Mokhtare BENYAHIA M. BIASON J. LOIACONO	03 26 82 82 35	03 26 82 82 36	P	C
					P	
<b>03 charpente structure bois</b>	<b>GOUDALLE CHARPENTE</b> 50, route principale – 62650 preures mail : <a href="mailto:goudalle.charpente@hep.fr">goudalle.charpente@hep.fr</a>	José GOUDALLE Mickaël BAHEUX Laurent FEUTRY	03 21 90 98 98	03 21 90 99 00	P	1 C
<b>04 couverture / bardage étanchéité</b>	<b>SOPREMA ENTREPRISES</b> 19, rue gabriel voisin – bp 338 – 51688 reims cd 2	Alexandre TERNANT M. VERGER M. SAC M. AUBIAT	03 26 87 92 92 06 85 22 72 43	03 26 85 33 58	P	C
<b>05 isolation par l'ext. bardage bois</b>	mail : <a href="mailto:travaux-reims@soprema.fr">travaux-reims@soprema.fr</a>		06 80 28 89 03			



06 menuiseries ext. bois alu / aluminium	<b>WARSMANN</b> 7, rue des 3 obus – zi de pargny 08700 nouzonville mail : <a href="mailto:etudes@warsmann.fr">etudes@warsmann.fr</a>	Mme BOUILLOT Mr PINTO	03 24 53 37 26	03 24 53 75 24	<b>P</b>		<b>C</b>
07 serrurerie	<b>FRECHIN</b> zone de l'étoile – 08300 rethel mail : <a href="mailto:frechin.sa@orange.fr">frechin.sa@orange.fr</a>	Caroline FRECHIN	03 24 38 44 53	03 24 38 36 20	<b>P</b>	2	<b>C</b>
08 menuiseries intérieures	<b>LEMPEREUR</b> zi de pargny bp 54 – 08303 rethel cedex mail : <a href="mailto:lempereursa@wanadoo.fr">lempereursa@wanadoo.fr</a>	Thierry LEMPEREUR M. WITOS	03 24 38 49 07	03 24 38 10 75		1	
09 faux-plafonds 10 cloisons / doublages	<b>FAÇON PLATRE</b> 201, rue des ourliquettes 08330 vrigne-au-bois mail : <a href="mailto:faconplatre@aol.com">faconplatre@aol.com</a>	Alexandre LEMAIRE	03 24 27 64 05	03 24 40 11 39		3	
11 chauffage / ventilation plomberie / sanitaires	<b>COFELY / AXIMA</b> zone farman – 23, rue robert fulton 51100 reims mail : <a href="mailto:cvc-reims@aximaseitha-gdfsuez.com">cvc-reims@aximaseitha-gdfsuez.com</a> <a href="mailto:gabriel.courtin@cofelyaxima-gdfsuez.com">gabriel.courtin@cofelyaxima-gdfsuez.com</a>	Gabriel COURTIN	03 26 36 61 93 06 46 43 21 96	03 26 09 79 28	<b>E</b>		<b>C</b>
12 production de chaleur	<b>COFELY</b> 9 bis, rue wailly 08000 charleville-mézières mail : <a href="mailto:lysian.picot@cofely-gdfsuez.com">lysian.picot@cofely-gdfsuez.com</a>	Lysian PICOT	03 24 37 84 44	03 24 57 55 69	<b>P</b>		
13 électricité / courants forts – faibles	<b>IBA</b> 541, route de perthes – bp 25 08300 sault-les-rethel mail : <a href="mailto:n.tuot@bafrafrance.fr">n.tuot@bafrafrance.fr</a>	Nicolas TUOT Damien DEMOULIN	07 85 54 48 41 03 24 38 02 48	03 24 38 08 59	<b>E</b>	2	<b>C</b>
14 peinture 16 revêt. de sols durs	<b>LAGARDE &amp; MEREGNANI</b> 74, rue vernouillet – bp 126 – 51055 reims cedex mail : <a href="mailto:reims@lagardemeregnani.fr">reims@lagardemeregnani.fr</a>	Olivier BAN M. NAIVIN	03 26 88 55 09	03 26 40 05 19	<b>P</b>	1	<b>C</b>
15 revêtements sols souples	<b>GONEL</b> 120 rue de l'Industrie - 08330 vrigne aux bois mail : <a href="mailto:sebastien.gonel@orange.fr">sebastien.gonel@orange.fr</a>	M. GONEL M. LAMBERT	03 24 54 53 10	03 24 52 76 71	<b>E</b>		<b>C</b>
17 équipements cuisine	<b>SEREC</b> za du moulier – 9, rue de la fosse chenevière 51390 gueux mail : <a href="mailto:serec@wanadoo.fr">serec@wanadoo.fr</a>	Dominique URLY  M. PEREZ	03 26 40 32 40 06 08 62 76 00	03 26 40 12 87		2	
18 ascenseur	<b>SCHINDLER</b> zi farman – 7, rue robert fulton – 51100 reims mail : <a href="mailto:crin.agencesest@fr.schindler.com">crin.agencesest@fr.schindler.com</a> <a href="mailto:xavier.gantier@fr.schindler.com">xavier.gantier@fr.schindler.com</a> <a href="mailto:beatrice.ladeville@fr.schindler.com">beatrice.ladeville@fr.schindler.com</a>	Olivier LITAISE  Xavier GANTIER	03 26 79 02 68 06 86 42 76 58 06 80 99 43 38	03 26 09 14 03			
19 espaces verts 20 clôtures	<b>DEHAYE</b> 1, rue de la poterie 08000 prix-les-mézières mail : <a href="mailto:jm.dehaye@wanadoo.fr">jm.dehaye@wanadoo.fr</a>	Jean Michel DEHAYE Jérôme THIEL	03 24 33 25 25	03 24 33 86 07		1	
21 équipements sportifs	<b>NOUANSPORT</b> route de valençay – bp 1 37460 nouans-les-fontaines mail : <a href="mailto:ac.fm@orange.fr">ac.fm@orange.fr</a>	François MALGLAVE	02 47 92 62 32 06 86 75 11 87	02 47 92 79 49		4	

concessionnaires	responsables	téléphone	fax	présent	pénalité	convoqué
<b>Electricité</b>	<b>Erdf</b> 5, rue gervaise 08013 charleville-mézières mail : <a href="mailto:ipreseau08@erdf-grdf.fr">ipreseau08@erdf-grdf.fr</a> <a href="mailto:marco.pozzobon@erdf-grdf.fr">marco.pozzobon@erdf-grdf.fr</a> <a href="mailto:stephane.allain@erdf.fr">stephane.allain@erdf.fr</a>	M. ALLAIN M. LAMY M. FOURNIER M. POZZOBON M. ALLAIN	03 24 59 51 28 03 24 38 88 01 06 63 46 40 66	03 24 59 50 12		
<b>Téléphone</b>	<b>France télécom</b> 49, avenue léon bourgeois 08000 charleville-mézières mail : <a href="mailto:patrick.daras@orange.com">patrick.daras@orange.com</a>	Patrick DARAS	06 73 98 93 17 06 77 02 58 78			
<b>Eau potable</b>	<b>Syndicat d'électrification et des eaux du sud-est des ardennes</b> 2, hameau de lamdennes – 08400 balllay mail : <a href="mailto:sophie.braquet010@syndicats-balllay.fr">sophie.braquet010@syndicats-balllay.fr</a>	Sophie BRAQUET Yannick AMAR	03 24 71 61 91	03 24 71 97 00		
<b>Eaux Usées</b>	<b>Mairie d'Attigny</b> 1, place charlemagne – 08130 attigny	Noël BOURGEOIS	03 24 71 20 68	03 24 71 94 00		
<b>FDEA</b>	<b>FDEA</b> ZAC de la poterie 08000 prix les mézières	M. LALLOUETTE				

## GÉNÉRALITÉS

Tout procès-verbal de réunion, resté sans remarque avant réception du suivant, est réputé accepté par tous les intervenants. Toute mise au point citée dans un compte-rendu de chantier est comprise dans le marché de base. Seul un ordre de service peut entraîner des travaux supplémentaires ou à ne pas faire.



**RENDEZ-VOUS DE CHANTIER**

Les rendez-vous de chantier auront lieu les **LUNDIS à 14h00** précises sur le site de construction.  
Par respect de tous, l'utilisation du téléphone portable est interdite en réunion de chantier (pénalité de 50 € HT par infraction).

**PÉNALITÉS D'ABSENCE A REUNION DE CHANTIER**

Retard de plus de 30 minutes	100 €
Absence aux réunions de chantier	150 € par absence

**PÉNALITÉS DE RETARD DANS L'EXECUTION DES TRAVAUX**

Pénalité pour retard dans l'exécution des travaux de	100 € par jour calendaire
--	---------------------------

**PENALITE DE RETARD DANS LA REMISE DE DOCUMENT**

Retard dans le repliement des installations de chantier	80 € par jour calendaire
Retard pour remise de documents après exécution	500 € par semaine
Retard de remise de documents en période de préparation	300 € par jour calendaire

**AUTRES PÉNALITÉS DE RETARD**

Retard dans la levée des réserves	500 € par jour calendaire
Non-respect des règles de sécurité et d'hygiène	500 € par jour calendaire
Sous-traitant non déclaré	750 €
Lutte contre le travail illégal	10% du montant du marché

**SITUATION DE TRAVAUX MENSUELLE**

**A ENVOYER le 30 du mois**, datée du 30 ou 31 du mois concerné, par voie postale à JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES en **5 exemplaires** avec en destinataire :

**CONSEIL GENERAL DES ARDENNES**  
**hôtel du département – 08011 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES**

*Si l'entreprise souhaite un retour de sa situation, celle-ci doit fournir une enveloppe avec son adresse, enveloppe timbrée obligatoire.*

*Les situations sont établies avec le bordereau marché, auquel sont ajoutées 2 colonnes (une colonne pourcentage du mois, l'autre colonne pourcentage cumulé).*

*Aucune situation ne sera contrôlée si elle n'est pas conforme à cette demande.*

**GARANTIE A PREMIÈRE DEMANDE**

L'original des GAPD doit être transmis à JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES.

**TRANSMISSION DES DOCUMENTS VERS JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

*Tous vos documents doivent être transmis par voie postale en support papier et non par mail ou fax.*

*Non réceptionné par courrier, ces documents sont irrecevables.*

- 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES,
- 2 exemplaires aux bureaux d'études concernés,
- 1 copie du bordereau d'envoi au Maître d'Ouvrage et à l'OPC : TCA.

**TRANSMISSION DES DOCUMENTS VERS APAVE BUREAU DE CONTRÔLE**

*Tous vos documents doivent être transmis par voie postale en support papier et non par mail ou fax.*

*Non réceptionné par courrier, ces documents sont irrecevables.*

- 2 exemplaires à APAVE,
- 1 copie du bordereau d'envoi au Maître d'Ouvrage et à l'OPC TCA.

**GESTION DES DÉCHETS DE CHANTIER ET FERMETURE DU CHANTIER**

Le BET HQE TERAQ précise les points suivants :

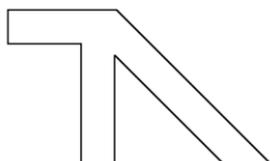
**DÉCHETS** : valorisation des emballages des produits à 100%, valorisation des déchets du chantier à 40% minimum.

**STOCKAGE DES DÉCHETS** : mise en place sur site de 5 bennes minimum.

Les déchets dangereux seront à stocker en enceinte spécifique étanche.

**TOUTES ENTREPRISES : DOCUMENTS A TRANSMETTRE AVANT LE 18/02/13 AU BET TERAQ URGENT:**

- 1) Estimation de vos déchets produits pendant le chantier (estimation en tonnes ou m3 par type de déchets) : **RAPPEL** pour toutes les entreprises
- 2) Type de traitement appliqué à vos différents déchets/valorisation.  
Pendant la durée d'intervention sur le site pour chaque entreprise.
- 3) Bordereau de suivi de chantier mensuel.



**4) Nom du correspondant environnement de chaque entreprise.**

A ce jour, seule l'entreprise SCHINDLER nous a transmis un dossier « Gestion des déchets et suivi chantier » avec le nom du correspondant environnement, il nous manque l'estimation déchets.

**LOT GROS-ŒUVRE**

- 1) installation de la zone de tri.
- 2) Compteurs sur les consommations d'énergie du chantier avec relevé mensuel.
- 3) Moyen pour assurer la sortie du chantier sans provoquer de salissures de la voie publique.
- 4) Toutes réservations réalisées avec d'autres matériaux que le polystyrène.

**SOUS-TRAITANCE**

Les entreprises ayant des sous-traitants, sont priées de le faire savoir au Maître d'Ouvrage, au Maître d'Oeuvre et au SPS.

Elles devront faire approuver leur dossier à minima dans les 21 jours précédant l'intervention des sous-traitants (dossier financier et technique).

Toute entreprise non déclarée sera **expulsée et les règlements bloqués**.

Chaque sous-traitant devra transmettre un PPSPS au coordonnateur SPS.

Toute déclaration devra être rédigée avec le formulaire DC13.

Pénalité pour découverte d'un sous-traitant non déclaré 750 €

**PLANNING**

PLANNING CONTRACTUEL :

Démarrage selon **Ordre de Service n°1** du 13 septembre 2012.

TCA transmet les plannings au Maître d'Ouvrage pour modification.

**BOITE A PLANS**

**AUCUNE ENTREPRISE ne doit déposer ses plans sur la boîte à plans de l'Architecte.**

**Les plans se trouvant sur cette boîte à plans sont des plans DEFINITIFS.**

**ECHANTILLONS - NUANCIER**

Toutes entreprises doivent transmettre les collections, échantillons et nuancier nécessaire aux choix de leurs finitions à l'architecte sous 2 semaines maximum.

**MAITRISE D'OUVRAGE**

Demande dossier EXE validé des entreprises.

Modifications sur DCE

GYMNASE :

Suppression du rideau de séparation.

Terrains de sports :

7 terrains de badminton. Équipements prévus avec des poteaux sur roulettes et non ancrés au sol.

Contrôle d'accès sur accès extérieur circulation, circulation/salle d'évolution, salle d'évolution depuis extérieur supprimer.

Équipement complémentaire demandé :

Poutre avec des ancrages au sol.

Nous fournir le plan de celle-ci avec les ancrages attendus ainsi que sa position dans l'espace de la salle d'évolution.

COLLÈGE :

Rez-de-jardin :

Modification des réserves de sciences (regroupés).

Toutes salles d'enseignement : la hauteur en pied de tableau demander est de 0m 95, soit une hauteur libre sous goulotte électrique de 0m 82.

Salle informatique

L'entreprise IBA vous ayant transmis le plan de positionnement des prises de sol est en attente de réponse concernant cette réalisation. Réponse à fournir cette semaine pour permettre les incorporations.

Raccordement des réseaux :

A voir pour raccordement EU et AEP. Attention il y a des travaux à effectuer.



## MAITRISE D'ŒUVRE

JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

ANSELME PASCUAL

Mission DET : suivi de chantier.

EGIS GRAND EST

Mission EXE / synthèse : pour les lots 01 Vrd/terrassement, 02 Gros-Œuvre, 03 Charpente/structure bois, 11a CVC, 11b Plomberie/sanitaires, 12 Production de chaleur, 13 Électricité/courants forts et faibles, 18 Ascenseur.

Mission DET.

Mission SSI.

Liste des personnes du BET s'occupant des différents lots :

- Lot VRD :

M. CLAIS : laurent.clais@egis.fr

- Lot GO :

M. PLANTIER, arnaud.plantier@egis.fr

Mme BUCHER : carole.bucher@egis.fr

- Lot Chauffage Ventilation et production de chaleur – Ascenseur :

M. SADION : patrice.sadion@egis.fr

M. PREVIDI : jonathan.previdi@egis.fr

28/01/2013 : L'entreprise COFELY/AXIMA demande le bilan thermique de l'opération.

- Lot Plomberie :

M. LION : jacky.lion@egis.fr

- Lot Electricité :

M. BAECHLER : christophe.baechler@egis.fr

Tous les documents sont à transmettre à M. HARAUX en 2 exemplaires avec 1 exemplaire en format PDF et DWG.

Plan et documents transmis :

Plan transfo à transmettre à ERDF.

Collège :

- Analyser le dossier de AXIMA et IBA.

En cours

Pôle scolaire :

- Répondre à AXIMA sur encombrement dans les plenums de faux plafond.

- Plans des fondations à transmettre pour le 11-02-13. Fait pour partie restauration : Démarrage travaux le 01-04-13

- Plan de fondations pôle scolaire à transmettre au plus vite.

**RAPPEL** pour partie maternelle et école

- Plan béton restauration vide sanitaire transmis le 15-03-13.

### REUNION ERDF TARIF VERT ET TARIF JAUNE

Suite à la réunion de ce jour, ERDF vous transmet les dimensions de l'armoire TARIF JAUNE et du coffret de coupure pouvant être positionnés en limite de propriété. Vous étudiez avec l'agence THOMAS le mode de mise en œuvre afin de déterminer s'il sera créé 2 locaux ERDF ou bien le maintien du local TRANSFO et une mise en façade du TARIF JAUNE et coffret de coupure avec emprise minimum sur le TRANSFO afin de limiter les travaux supplémentaires (3 portes au lieu de 1 pour accéder aux locaux TARIF VERT et JAUNE) et construction de murs séparatifs entre TARIF VERT et JAUNE.

TERAO

Mission DET : traitement des déchets.

TERRITOIRES

Mission EXE / s

ECHOLOGOS

Mission DET.



**MCI THERMIQUES**

Mission EXE / synthèse : lot 17 Équipements de cuisine.  
Mission DET.

**BUREAU DE ŒUVRE APAVE**

- Transmettre avis sur plans FRECHIN.  
- Transmettre avis sur plans WARSMANN

**URGENT****GEOTEC****ENTREPRISES****INFORMATION TOUTES ENTREPRISES****CHANTIER HQE**

Rappel des cibles de la Haute Qualité Environnementale (détail dans les généralités du CCTP).

<b>CIBLE 1</b>	Performant	<b>CIBLE 6</b>	Base	<b>CIBLE 11</b>	Base
<b>CIBLE 2</b>	Base	<b>CIBLE 7</b>	Très Performant	<b>CIBLE 12</b>	Base
<b>CIBLE 3</b>	Performant	<b>CIBLE 8</b>	Base	<b>CIBLE 13</b>	Base
<b>CIBLE 4</b>	Très Performant	<b>CIBLE 9</b>	Base	<b>CIBLE 14</b>	Base
<b>CIBLE 5</b>	Très Performant	<b>CIBLE 10</b>	Base		

**EGIS****Bâtiment GYMNASE**

- 1) Transmettre les plans de fondations à GEOTEC.

**TELEPHONE ET TELECOPIE DU CHANTIER**

TELEPHONE : 03 24 30 33 79

TELECOPIE : 03 24 30 19 78

**CLES DU CHANTIER**

LE CADENAS SUR L'ACCÈS CHANTIER AVEC CODE : 1005

Clés remises aux entreprises :

EUROVIA/URANO –

**ASSURANCES / QUALIFICATIONS**

**RAPPEL : Chaque entreprise doit nous transmettre en 2 exemplaires (renouvellement d'assurances, qualifications) :**

**1/- assurance civile et décennale 2013.**

**2/- qualification année 2013.**

EUROVIA / URANO	EIFFAGE CONSTRUCTION	GOUDALLE CHARPENTE	SOPREMA ENTREPRISES	WARSMANN	FRECHIN	LEMPEREUR	FACON PLATRE
<b>2013</b>	<b>2013</b>		<b>2013</b>	<b>2013</b>			
COFELY / AXIMA	COFELY	IBA	LAGARDE & MEREGNANI	SEREC	SCHINDLER	DEHAYE	NOUANSPOURT
<b>2013</b>		<b>2013</b>			<b>2013</b>	<b>2013</b>	

**PLANS PRODUITS PAR LES ENTREPRISES**

Concernant vos plans en liaison avec le BET EGIS, celui-ci demande que :

- 1)- l'ensemble de vos plans de l'ensemble des bâtiments soit remis sous 2 à 3 SEMAINES MAXIMUM. Pour les entreprises du 2<sup>ème</sup> appel d'offres vous êtes en fin de période de préparation (fin FEVRIER 2013).
- 2)- l'analyse, et remarque sur les plans d'autres lots soit transmise sous 7 jours.
- 3)- que l'analyse SYNTHÈSE des plans EGIS soit retournée sous 7 jours.

**TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES**

Il est rappelé à toutes les entreprises qu'AUCUN TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE NE PEUT ETRE ENGAGE SANS AVENANT SIGNE DU MAITRE D'OUVRAGE.

La(es) demande(s) faite(s) en réunion de chantier ou demandé dans le PV de chantier sont à étudier immédiatement et à transmettre à la MAITRISE D'ŒUVRE par PAPIER avec date, cachet et signature de l'entreprise, ceci en 3 exemplaires.



**01 vrd / terrassement EUROVIA/URANO**

<b>PÉNALITÉS</b>	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

**OPC** **T.C.A.**

**ÉTUDES :**

**RELANCE**

**TRAVAUX :** Effectif : **0**

- \* Démarrage terrassements le 22-10-12.
- \* Assainissement : Réseaux primaires terminés.
- \* Réseaux de chauffage = En attente (A prévoir début Septembre)
- \* Parking NORD : Bordures et fond de forme à planifier à partir du 02-04-13. Appro sous 1 semaine.
- \* Raccordements réseaux EU – EP et réseaux secs gymnase à planifier.
- \* Raccordements réseaux EU – EP et réseaux secs collège à partir du fin Mai 2013.
- \* Raccordements pôle scolaire à la suite.


**ARCHITECTE JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

**ARMOIRE ELECTRIQUE POMPE DE RELEVAGE**

- 25/02/13 Celle-ci sera positionnée sur le mur SUD de l'aire dépôt containers à déchets.
- 11/03/13 Prévoir un fourreau de 63 mm de diamètre entre votre coffret et le vide-sanitaire RESTAURATION pour l'alimentation du lot : ELECTRICITE.

**RESEAU EP TOITURES EN FACADE EST RESTAURATION**

- 08/04/13 Suite à l'ouverture des fondations par l'entreprise EIFFAGE CONSTRUCTION, le réseau le long de celle-ci s'est en partie effondré dans la fouille. Rétablir celui-ci dès que possible.

**VOIE ROUTIERE devant le COLLEGE**

- 08/04/13 Les bordures de quai d'autobus seront en finition GRIS, dito des bordures T2 et autres.

**ECHANTILLONS – NUANCIERS**

- 08/04/13 A transmettre à l'architecte sous 3 semaines (dernier délai le 29/04/2013).

**RELANCE**


**02 gros-œuvre EIFFAGE CONSTRUCTION**

<b>PÉNALITÉS</b>	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

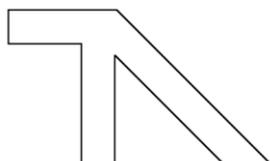
**OPC** **T.C.A.**

Effectif : **16**

**TRAVAUX :**

- \* Gymnase :
- Fondations terminées.
- Semelles : 100 %
- Massifs : 100 %
- Longrines : 100 %
- Elévation RdC vestiaires : 100 %
- PH RdC du 18-03 au 25-03-13 reporté au 25-03-13. Terminé
- Dallage : Confirmer date d'intervention pour incorporation AXIMA (PE eau) à confirmer par écrit au plus vite.
- Nettoyage zone de stockage à faire pour le 02-04-13 au plus tard.
- Reprises intérieures : A régler avec Architecte.
- Décoffrage PH RdC à planifier.
- Répondre à APAVE sur formule béton du dallage.

Fait



**\* Collège :**

- Fondations terminées.
- Elévation à partir du 18-03-13. En cours à terminer pour le 25-04-13.
- Partie haute à planifier en fondations après élévation RdJ et PH.
- Plancher haut RdJ à partir du 22-04-13.
- Livraison à GOUDALLE pour le 20-05-13
- A régler étanchéité avec APAVE sur mur enterré.
- Ventilation enterrée : Prévu cette semaine.

**\* Pôle scolaire + restauration :**

- Terrassement fondation le 02-04-13. Fait sur partie vide sanitaire.
- Elévation à partir du 15-04-13. En cours à terminer pour le 20-05-13
- Un réseau EP a été retiré lors du terrassement des fondations (A voir avec EGIS)


**ARCHITECTE****JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

		RELANCE
	<b>AEP DU CHANTIER</b>	
21/01/13	Affichage compteur : 31668098	
11/03/13	Fournir le nouveau relevé pour le prochain rendez-vous.	
18/03/13	Pas de relevé transmis ce jour.	
25/03/2013	Rappel : transmettre MENSUELLEMENT les relevés de consommation des fluides et courants du chantier. Le seul relevé connu à ce jour est du 21/01/2013 compteur d'eau potable.	
08/04/13	Relevé transmis le 05/04/2013.	
	<b>ELECTRICITE</b>	
08/04/13	Transmettre mensuellement le relevé de consommation électrique du chantier.	
	<b>REUNION MISSION GEOTEC (G4)</b>	
25/02/13	<b>Bâtiments COLLEGE – POLE SCOLAIRE/RESTAURATION – POLE ENERGIE</b>	
	1) Contrôler les états des talus journalièrement et informer GEOTEC en cas de modification de leurs états visuels dans la journée (après départ des entreprises EUROVIA/URANO).	
	<b>Bâtiments COLLEGE</b>	
	2) Informer GEOTEC 48 heures avant les ouvertures de fondations pour contrôle visuel en fin de matinée (coulage en début d'après-midi).	
	<b>Bâtiment GYMNASE</b>	
11/03/13	Le contrôle des voiles de ce jour fait apparaître de nouveaux défauts plus conséquents que les premiers. Défaut de nu entre 2 voiles coulés à des dates différentes, complément de coulage d'un voile après coulage incomplet de celui-ci, ségrégation en tableau de porte sur dépôt matériel G-I01 (file A L113). Défaut de liaison entre voile sanitaires garçons G-s02 et voile perpendiculaire sur salle d'évolution G-e01 (file 2 entre L116 et file A). Suite à l'examen de ces derniers coulages, nous n'acceptons pas le cumul de défauts progressant sur cette réalisation. Nous vous demandons de détruire et reconstruire le voile entre l'accès local TD CTA et la douche G-s06 (file B entre L107 et L106 compris). L'article 2.0.8 du CCTP (Gestion de la Qualité) est à mettre en œuvre. L'article 2.6.6.2 du CCTP Gymnase (voiles en élévation), précise : parements type SOIGNE FIN pour les parements intérieurs et extérieurs. Pour le prochain rendez-vous nous fournir votre méthodologie pour remédier à ces défauts et nous transmettre vos auto-contrôles sur les murs réalisés.	
18/03/13	Les voiles décoffrés non visibles la semaine dernière ont toujours des zones de ségrégations. L'architecte Jean Philippe THOMAS demande qu'aucune reprise ne soit engagée. Proposer des solutions de reprises et leurs méthodologies. En aucun cas il ne faut engager des réparations sur les voiles réalisés.	
25/03/13	Les derniers voiles réalisés sont encore avec des ségrégations dans les angles en pieds et sur les pieds d'encadrements de baies.	





**ARCHITECTE****JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

		RELANCE
	<b>GYMNASE – TRAVAUX</b>	
25/02/13	Vous demandez une aire de stockage de charpente pour l'exécution des travaux de structure bois de ce bâtiment. Cette zone peut être aménagée par vos soins au SUD du bâtiment (aire de course ou voirie actuelle d'accès au bâtiment). ATTENTION : vos bois devront être écartés du sol d'au moins 0m 40 et tout bois stocké devra être protégé des intempéries jusqu'à sa mise en œuvre. Si ces prescriptions n'étaient pas remplies, il sera défini un arrêt de chantier concernant votre entreprise jusqu'à obtention des conditions émises sur le stockage de vos bois.	
25/03/13	Au démarrage de vos travaux, assurer la préparation des aires de stockages pour éviter toutes salissures de vos bois.	
08/04/13	Il est constaté que les stocks de bois de construction de la charpente du Gymnase ne sont pas protégés des intempéries. Un seul stockage recouvert d'une bâche. Le stockage fait sans interposition d'une bâche entre le sol et les bois et posé sur des supports de ! cm de hauteur. La pluie est attendue mardi 09/04/2013.	
	<b>COLLEGE – PLANS – NOTES DE CALCUL</b>	
25/03/13	Dossier papier annoncé en transmission le 26/03/2013.	
08/04/13	Dossier reçu mais inexploitable concernant le contrôle des réservations encastrés dans les murs bois car l'échelle est trop réduite.	
	<b>ISOLATION DERRIERE LES STORES</b>	
25/03/13	Ces parties d'isolation sont à votre charge, il convient que le pare-pluie recouvre ces parties d'isolant.	
	<b>QUALIFICATION – ASSURANCE 2013</b>	
25/03/13	A transmettre rapidement.	
08/04/13	Non reçue.	
	<b>ECHANTILLONS – NUANCIERS</b>	
08/04/13	A transmettre à l'architecte sous 3 semaines (dernier délai le 29/04/2013).	

**04 couverture / bardage / étanchéité****SOPREMA**

PÉNALITÉS	Absence :	Retard : 1 = 100 €	Utilisation portable en réunion :
	Document prép. :		Tenue du chantier :

**OPC****T.C.A.****ÉTUDES :**

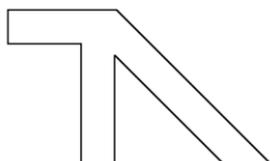
- \* Remise à jour plan du collège à réaliser.
- \* Plan du pôle scolaire à transmettre.
- \* Plan des logements à transmettre.

**TRAVAUX :**

- \* Intervention gymnase le 22-04-13 (lancer vos commandes). Confirmée – Reporté au 25-04-13
- \* Pose des filets les 25 et 26-04-13.
- \* Pose bardage le 29-04-13 (Commande à confirmer). Confirmée
- \* Descente EP provisoire à réaliser à l'avancement pour ne pas tremper la charpente.
- \* Intervention collège le 10-06-13.

**RELANCE****ARCHITECTE****JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

		RELANCE
	<b>PROTOTYPES COUVERTURE</b>	
18/03/13	A présenter concernant les arêtiers, faîtage pour contrôler les modes d'assemblages soudés et la teinte générale des parties soudées au regard des parties courantes.	
25/03/13	Un échantillon de partie soudée sera présenté le 08/04/2013. Un échantillon de partie toiture + faîtage sera présenté la semaine suivante.	
08/04/13	Remis ce jour, soudure validée.	
	<b>ECHANTILLONS – NUANCIERS</b>	
08/04/13	A transmettre à l'architecte sous 3 semaines (dernier délai le 29/04/2013).	



**05 isolation par l'extérieur / bardage bois SOPREMA**

<b>PÉNALITÉS</b>	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>	<i>Tenue du chantier :</i>	

<b>OPC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Lever les observations d'APAVE et Architecte : En attente retour.</li> <li>* Détail pôle scolaire à transmettre. Toujours pas transmis.</li> </ul>	<b>T.C.A.</b>
		<b>RELANCE</b>
		<b>RAPPEL</b>

**ARCHITECTE JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

	<b>CARNET DE DETAILS POLE SCOLAIRE</b>	<b>RELANCE</b>
	25/03/13 A produire et transmettre.	
	08/04/13 Reçu. Produire celui du pôle scolaire rapidement pour validation.	
	<b>ECHANTILLONS – NUANCIERS</b>	
	08/04/13 A transmettre à l'architecte sous 3 semaines (dernier délai le 29/04/2013).	

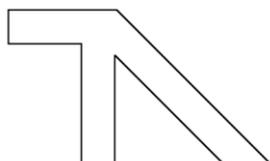
**06 menuiseries extérieures bois/alu / aluminium WARSMANN**

<b>PÉNALITÉS</b>	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>	<i>Tenue du chantier :</i>	

<b>OPC</b>	<p><b>ÉTUDES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Lever les observations d'APAVE sur verrière. Transmis – En attente retour.</li> <li>* Plan EXE collège : En attente retour APAVE.</li> <li>* Répondre aux remarques d'APAVE sur collège et transmettre les plans du pôle scolaire.</li> <li>* Demande rendez-vous avec SAUTER et AXIMA ke 13-05-13.</li> <li>* Demande confirmation teinte verrière.</li> </ul> <p><b>TRAVAUX :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Intervention collège le 05-07-13.</li> </ul>	<b>T.C.A.</b>
		<b>RELANCE</b>

**ARCHITECTE JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

	<b>ECHANTILLONS</b>	<b>RELANCE</b>
	14/01/13 Remis ce jour un nuancier de couleur concernant les stores extérieurs HELLA et une documentation commerciale HELLA.	
	21/01/13 Vous faites étudier le coloris des stores dans la finition RAL 6014.	
	11/03/13 Remis ce jour le nuancier BIEBER Juli 2001 pour le choix de la finition intérieure des fenêtres BOIS/ALU.	
	<b>COLORIS DES MENUISERIES EXTERIEURES</b>	
	25/03/13 Les menuiseries extérieures bois/Alu BIEBER seront en extérieur RAL 7013 Gris Brun. Les stores seront RAL 7013 Gris Brun (lames, coulisses et fixations). La finition intérieure des bois retenu est selon Nuancier BIEBER Juli 2011 est P14 (aspect Mélèze).	
	08/04/13 Remis échantillon RAL 7013.	
	<b>FENETRES RDJ COLLEGE</b>	
	04/02/13 Les encadrements de fenêtres d'épaisseur 26 mm du lot 08 MENUISERIES INTERIEURES sont conservés, d'où prévoir l'élargissement de vos dormants si nécessaire.	
	<b>VERRIERE COLLEGE</b>	
	25/03/13 Le vitrage est demandé feuilleté aux 2 faces et résistance 1200 joules, voir avec vos fabricants, si des essais existent pour transmettre au BET APAVE.	
	<b>ECHANTILLONS – NUANCIERS</b>	
08/04/13 A transmettre à l'architecte sous 3 semaines (dernier délai le 29/04/2013).		







**ARCHITECTE****JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

- QUALIFICATION – ASSURANCE 2013**  
 25/03/13 A transmettre rapidement.  
 08/04/13 Non reçue.  
**ECHANTILLONS – NUANCIERS**  
 08/04/13 A transmettre à l'architecte sous 3 semaines (dernier délai le 29/04/2013).

RELANCE

**11 chauffage / ventilation / plomberie / sanitaires****COFELY / AXIMA**

**PÉNALITES** Absence : 1 = 150 € Retard : 2 = 200 € Utilisation portable en réunion :  
 Document prép. : Tenue du chantier :

**OPC****T.C.A.****ETUDES :**

- \* Faire rendez-vous avec WARSMANN et SAUTER le 13-05-13.
- \* Transmettre à Echologos toutes les documents demandés et notes de calcul acoustique.
- \* Locaux techniques : Plan des sous-station à réaliser. Fait le 15-04-13.

**TRAVAUX :**Extérieur :

- \* Mise en œuvre PE gaz et eau = Appro faite à EUROVIA.
- \* Réseau de chauffage à planifier avec EUROVIA.
- \* Réseau sous dallage gymnase vestiaire : En attente EIFFAGE.

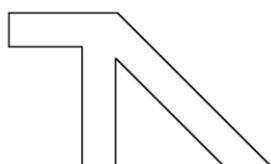
RELANCE

RAPPEL

**ARCHITECTE****JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

- PLENUMS sur CIRCULATIONS tous BÂTIMENTS**  
 03/12/12 Les plenums de faux-plafond utilisables dans les circulations seront amputés de 13 cm par rapport à la hauteur libre sous faux-plafonds (démontage de ceux-ci pour accessibilité aux équipements).
- ATTENTES ELECTRIQUES SECHE-MAINS**  
 04/03/13 Suite à votre transmission par mail du 27/02/2013 concernant les hauteurs des sèche-mains, voici les altitudes à prévoir au niveau inférieur de ceux-ci :  
 MATERNELLE : 0m 60 du sol fini.  
 ELEMENTAIRE : 0m 80 du sol fini.  
 COLLEGE – GYMNASE RESTAURATION : 0m 90 du sol fini.  
 ENSEIGNANTS : 1m 00 du sol fini.
- COLLEGE – POLE SCOLAIRE/RESTAURATION**  
 11/03/13 Les percements de petits diamètres dans les murs bois massifs sont possible après leurs poses avec des équipements adéquats et sans éclatement de la face opposée au perçage.
- QUALIFICATION – ASSURANCE 2013**  
 08/04/13 Remis ce jour en réunion.
- ANALYSE DES PLANS PRODUITS**  
 08/04/13 L'analyse produite le 05/04/2013 par l'agence THOMAS implique que vous fassiez une réunion avec le BET EGIS afin d'effectuer un contrôle du CCTP et de l'ensemble des plans de RESERVATIONS – PLOMBERIE – CHAUFFAGE – VENTILATION avant retransmission vers l'agence THOMAS pour validation.
- ECHANTILLONS – NUANCIERS**  
 08/04/13 A transmettre à l'architecte sous 3 semaines (dernier délai le 29/04/2013).

RELANCE



**12 production de chaleur COFELY**

<b>PÉNALITÉS</b>	Absence :	Retard :	Utilisation portable en réunion :
	Document prép. :		Tenue du chantier :

**OPC** **T.C.A.**

**ÉTUDES :**

\* Plan EXE du local technique transmis ce jour à EGIS, APAVE et Architecte.

<b>RELANCE</b>

**ARCHITECTE** **JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

**QUALIFICATION – ASSURANCE 2013**

25/03/13 A transmettre rapidement.

08/04/13 **Non reçue.**

**ECHANTILLONS – NUANCIERS**

08/04/13 A transmettre à l'architecte sous 3 semaines (dernier délai le 29/04/2013).

<b>RELANCE</b>

**13 électricité / courants forts – faibles IBA**

<b>PÉNALITÉS</b>	Absence : 150 €	Retard :	Utilisation portable en réunion :
	Document prép. :		Tenue du chantier :

**OPC** **T.C.A.**

**TRAVAUX :**

- \* Incorporation voiles gymnase : Suivre avancement d'EIFFAGE. En cours.
- \* Incorporation plancher haut RdC à partir du 18-03-13.
- \* Incorporation voiles collège le 18-03-13.
- \* Incorporation pôle scolaire restauration : Suivre avancement EIFFAGE.

Fait
En cours

**ARCHITECTE** **JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

**HAUTEURS DES ÉQUIPEMENTS DE RACCORDEMENTS et de COMMANDES COLLÈGE – POLE SCOLAIRE – ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – RESTAURATION – GYMNASE**

Interrupteurs axe à 1m 05.  
Prises murales axe à 0m 45, 1m 05 ou dans goulottes.  
Commandes d'alarme et de sécurité axe à 1m 25.

**MATERNELLE**

Interrupteurs axe à 1m 25  
Prises murales axe à 0m 45 et 1m 05 ou dans goulottes.  
Commandes d'alarme et de sécurité axe à 1m 25

19/11/12 La Maitrise d'Ouvrage précise que l'interphone de la porte principale du collège sera renvoyé dans le bureau secrétariat du collège.

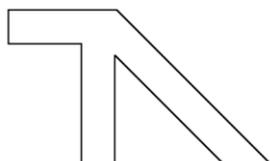
**GOULOTTES ÉLECTRIQUES MURALES**

05/11/12 Le niveau supérieur de celles-ci sera établi à 0m 95 du sol fini afin que le bas du tableau se situe à cette hauteur.

**PLENUMS sur CIRCULATIONS tous BÂTIMENTS**

03/12/12 Les plénums de faux-plafond utilisables dans les circulations seront amputés de 13 cm par rapport à la hauteur libre sous faux-plafonds (démontage de ceux-ci pour accessibilité aux équipements).

<b>RELANCE</b>



17/12/12	<p><b>ORGANISATION DES BRANCHEMENTS ELECTRIQUES DU SITE</b></p> <p>TARIF VERT concerne : Le Collège, le Gymnase, les Logements, le Pôle Energie, la Restauration, tous les Espaces Extérieurs, maître d'ouvrage le CONSEIL GENERAL DES ARDENNES.</p> <p>TARIF JAUNE concerne : Le Pôle Scolaire, Maître d'Ouvrage le SIVU. Le BET EGIS fournira les définitions précises de distribution entre le transformateur, les TGBT et les armoires divisionnaires compris les comptages à mettre en œuvre sur les réseaux.</p>	
21/01/13	<p><b>POLE SCOLAIRE</b></p> <p>La porte entre accueil circulation P-c01 et accueil pré et post scolaire P-e02 est sans contrôle d'accès car desservie par l'accueil. La porte entre accueil circulation P-c01 et la cour de récréation est sans contrôle d'accès car les sanitaires filles E-s03 et sanitaires garçons E-s02 doivent être accessibles depuis la cour de récréation. Par contre la porte de recoupement de circulation entre accueil circulation P-c01 et circulation P-c02 doit être condamnable pour éviter l'accès intérieur vers les écoles maternelle et élémentaire. Voir avec l'entreprise LEMPEREUR les moyens à mettre en œuvre pour un compatibilité entre porte de recoupement asservie et verrouillage. La porte entre entrée de l'école et l'accueil circulation P-c01 doit avoir un contrôle d'accès (ventouse), concerne l'entreprise FRECHIN</p>	
21/01/13	<p><b>COLLEGE</b></p> <p>La porte entre entrée du collège et accueil C-c09 doit avoir un contrôle d'accès (ventouse), concerne l'entreprise FRECHIN. La porte entre accueil C-c09 et circulation administration C-c10 (P3b) doit avoir un contrôle d'accès (ventouse), concerne l'entreprise LEMPEREUR.</p>	
28/01/13	<p><b>BATIMENTS COLLEGE – POLE SCOLAIRE/RESTAURATION</b></p> <p>La goulotte réservée a vos appareils d'éclairage est prévu d'une largeur de 60 mm et d'une hauteur de 70 mm.</p>	
04/03/13	<p><b>ATTENTES ELECTRIQUES SECHE-MAINS</b></p> <p>Suite à la transmission du mail COFELY/AXIMA du 27/02/2013 concernant les hauteurs des sèche-mains, voici les altitudes à prévoir au niveau inférieur de ceux-ci : MATERNELLE : 0m 60 du sol fini. ELEMENTAIRE : 0m 80 du sol fini. COLLEGE – GYMNASE RESTAURATION : 0m 90 du sol fini. ENSEIGNANTS : 1m 00 du sol fini.</p>	
11/03/13	<p><b>REUNION ERDF pour TARIF VERT et JAUNE</b></p> <p>Suite à cette réunion, ERDF transmettra à EGIS les dimensions de l'armoire TARIF JAUNE et du coffret de coupure en façade afin de déterminer si l'on réalisera 2 locaux séparés ou bien un local TARIF VERT et une armoire en façade pour le TARIF JAUNE.</p>	
18/03/13	<p>Suite à la mise au point de ce jour, le BET EGIS établi le plan avec vos positionnement d'équipements pour transmission raide vers ERDF.</p>	
25/03/13	<p>Plan remis ce jour.</p>	
08/04/13	<p>Analyse transmise le 08/04/2013.</p>	
08/04/13	<p><b>ECHANTILLONS – NUANCIERS</b></p> <p>A transmettre à l'architecte sous 3 semaines (dernier délai le 29/04/2013).</p>	

14 peinture

LAGARDE &amp; MEREGNANI

<b>PÉNALITÉS</b>	Absence :	Retard :	Utilisation portable en réunion :
	Document prép. :		Tenue du chantier :

OPC

ÉTUDES :

\* Fiches techniques à transmettre à APAVE.

T.C.A.

RELANCE

RAPPEL



**ARCHITECTE****JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES****QUALIFICATION – ASSURANCE 2013**

25/03/13 A transmettre rapidement.

08/04/13 Non reçue.

**ECHANTILLONS – NUANCIERS**

08/04/13 A transmettre à l'architecte sous 3 semaines (dernier délai le 29/04/2013).

RELANCE

**15 revêtements de sols souples****GONEL****PÉNALITÉS**

Absence :

Retard :

Utilisation portable en réunion :

Document prép. :

Tenue du chantier :

**OPC****T.C.A.**

RELANCE

**ARCHITECTE****JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES****ECHANTILLONS – NUANCIERS**

08/04/13 A transmettre à l'architecte sous 3 semaines (dernier délai le 29/04/2013).

**DOSSIER TECHNIQUE**

08/04/13 A transmettre en 1 exemplaire papier à l'agence THOMAS rapidement pour validation.

RELANCE

**16 revêtements de sols durs****LAGARDE & MEREGNANI****PÉNALITÉS**

Absence :

Retard :

Utilisation portable en réunion :

Document prép. :

Tenue du chantier :

**OPC****T.C.A.**

RELANCE

\* Réservations des sols avec plans d'implantation à transmettre pour le 17-12-12. Fait pour gymnase mais à revoir en circulation.

\* Réservation pôle scolaire à transmettre pour le 21-01-13.

RAPPEL

**ARCHITECTE****JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES****QUALIFICATION – ASSURANCE 2013**

25/03/13 A transmettre rapidement.

08/04/13 Non reçue.

**ECHANTILLONS – NUANCIERS**

08/04/13 A transmettre à l'architecte sous 3 semaines (dernier délai le 29/04/2013).

RELANCE

**17 équipements de cuisine****SEREC****PÉNALITÉS**

Absence :

Retard :

Utilisation portable en réunion :

Document prép. :

Tenue du chantier :

**OPC****T.C.A.****ÉTUDES :**

RELANCE







<b>21</b>	<b>équipements sportifs</b>	<b>NOUANSPO</b>
-----------	-----------------------------	-----------------

<b>PÉNALITÉS</b>	Absence :	Retard :	Utilisation portable en réunion :
	Document prép. :		Tenue du chantier :

**OPC** **T.C.A.**

**ÉTUDES :**

**RELANCE**

**ARCHITECTE**

**JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

**PLAN D'IMPLANTATION**  
19/11/12 Le plan d'implantation du matériel sportif modifié et à nous fournir sous deux semaines.

**ECHANTILLONS – NUANCIERS**  
08/04/13 A transmettre à l'architecte sous 3 semaines (dernier délai le 29/04/2013).

**QUALIFICATION – ASSURANCE 2013**

25/03/13 A transmettre rapidement.

08/04/13 Non reçue.

**RELANCE**

**Pointage avancement :**

- Jour d'intempéries :

- \* Les 16, 17, 18 et 21 Janvier 2013 pour travaux de gros-œuvre et VRD.
- \* Les 21, 22, 23, 24 et 25 Janvier 2013 pour travaux de gros-œuvre et VRD.
- \* Les 28, 29, 31 et 31 Janvier et 1<sup>er</sup> Février 2013 pour terrasse de VRD.
- \* Le 11 Février 2013 pour gros-œuvre et VRD.
- \* Le 25 Février 2013 pour gros-œuvre.
- \* En attente relevé météo pour validation des intempéries.

- Planning gymnase n°2 ind B du 15-03-13 :

- \* Lot 01 - EUROVIA :
  - o Préparation plateforme du 22-10 au 03-12-12 : 100 %
  - o Réseaux EU – EP gymnase du 03-12 au 17-12-12 : 90 %
- \* Lot 02 – EIFFAGE :
  - o Inclusion du 03-12 au 17-12-12 : 100 %
  - o Terrassements – Fondations du 07 au 30-01-13 : 100 %
  - o Elévation RdC du 18-02-13 au 18-03-13 : 100 %
  - o PH RdC du 18-03-13 au 28-03-13 : 100 %
- \* Lot 03 – GOUDALLE :
  - o Pose du 01-04-13 au 24-04-13 : 50 %

- Planning collège n°3 ind. B du 15-03-13 :

- \* Lot 01 - EUROVIA :
  - o Préparation plateforme : 100 %
- \* Lot 02 - EIFFAGE :
  - o Terrassements – Fondations du 07 au 30-01-13 : 60 %
  - o Voile R-1 du 25-03-13 au 25-04-13 : 50 %
  - o Plancher haut R-1 du 15-04-13 au 20-05-13 : 0 %

- Planning restauration – Pôle scolaire n°4 ind. B du 15-03-13 :

- \* Lot 02 - EIFFAGE :
  - o Terrassements fondations restauration du 01-04-13 au 22-04-13 : 40 %
  - o Elévation vide sanitaire du 15-04-13 au 15-05-13 : 5 %

Fait à Reims, le 16 Avril 2013  
JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES  
Jean-Louis LECLERCQ

